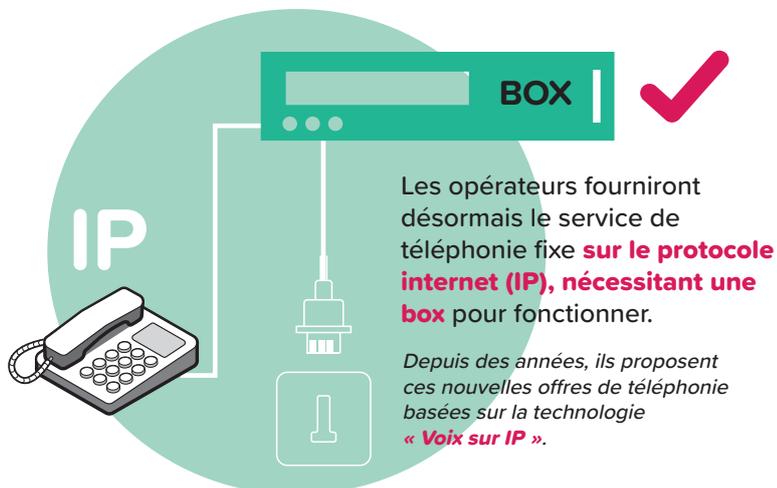
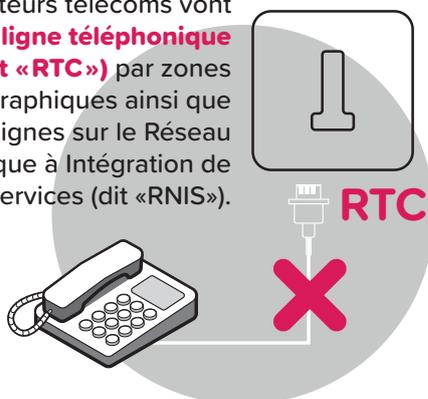




## Le téléphone fixe se modernise dans votre commune

Les opérateurs télécoms vont **arrêter la ligne téléphonique « en T » (dit « RTC »)** par zones géographiques ainsi que leurs lignes sur le Réseau Numérique à Intégration de Services (dit « RNIS »).



Les opérateurs fourniront désormais le service de téléphonie fixe **sur le protocole internet (IP), nécessitant une box** pour fonctionner.

Depuis des années, ils proposent ces nouvelles offres de téléphonie basées sur la technologie « Voix sur IP ».

### Quel calendrier ?

### Qui est concerné ?



Fermeture ligne téléphonique fixe branchée sur une prise murale « en T » (dit « RTC ») :

- Dans le Val d'Oise (95) : **Osny**
- Dans le Sud Finistère (29) : **Concarneau, Elliant, Melgven, Saint-Yvi, Rosporden, Tourn**



Clients résidentiels



Clients professionnels ou entreprises



Administration

## Que faire si je suis concerné par l'arrêt du RTC ?

Ligne téléphonique fixe branchée sur une prise murale « en T ».



**Vous êtes un abonné grand public**



Nous vous invitons à vous rapprocher de votre opérateur télécom.



**Vous êtes une administration**

Recensez vos accès à la ligne téléphonique fixe RTC, puis rapprochez-vous de votre opérateur télécom ou de votre fournisseur.

Veillez à ce que l'ensemble de vos marchés publics de ligne privilégient les solutions « IP ».



**Vous êtes une entreprise**

Intégrateurs / constructeurs / opérateurs d'usages spéciaux (télalarmes, téléassistance, ascensoristes etc.).

Consultez le document complet de la Fédération Française des Télécoms <https://bit.ly/2LCPtN4>

Nous vous invitons à vous rapprocher de votre opérateur télécom ou de votre fournisseur de terminal ou de boîtier.



**Vous êtes un élu**

La Fédération Française des Télécoms met à votre disposition une page dédiée sur son site internet avec des ressources libres d'accès [www.fftelecoms.org](http://www.fftelecoms.org)

Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions :

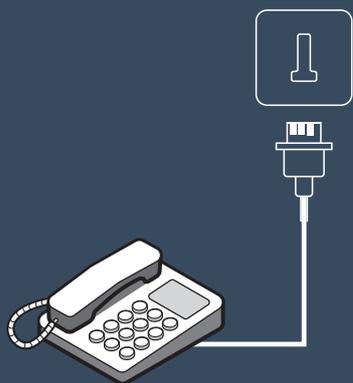
Mail : [jdoyen@fftelecoms.org](mailto:jdoyen@fftelecoms.org)  
Téléphone : 07 85 61 28 06



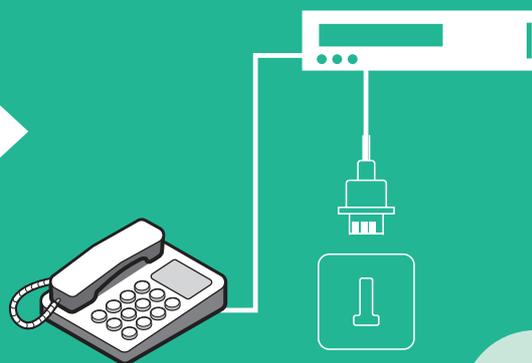
Quelle que soit votre situation, les opérateurs télécoms vous accompagnent. Anticipez l'arrivée du boîtier IP.

La principale évolution consiste à installer un nouvel équipement entre la prise téléphonique et le téléphone pour appeler avec la technologie IP.

Avec la technologie RTC



Avec la technologie voix IP



## Les réponses aux questions que vous vous posez !



### Fin du RTC ou fin du cuivre, est-ce la même chose ?

Le RTC, pour « Réseau Téléphonique Commuté », est la technologie historique utilisée pour fournir un service de téléphonie fixe. Il est à différencier du réseau physique en cuivre (la boucle locale cuivre) qui est le support physique et qui aboutit le plus souvent à une prise physique en forme de T (la prise en T) dans les locaux des abonnés. La boucle locale cuivre permet la transmission de la téléphonie via le RTC, mais également par exemple les différentes technologies xDSL (ADSL par exemple), qui permettent de bénéficier simultanément via une box d'un accès téléphonique sur IP, d'un accès internet ou encore de la télévision sur IP. Ainsi, la fin du RTC signifie davantage la fin d'une transmission de la téléphonie via le RTC sur la boucle locale cuivre.



### La Voix sur IP sera-t-elle aussi performante que le RTC ?

Oui. Les études de l'observatoire des « Indicateurs de qualité du service de téléphonie fixe » de l'ARCEP, régulateur des télécoms, permettent d'établir que la qualité du service téléphonique en Voix sur IP est équivalente ou supérieure à celle du service téléphonique sur le RTC, tant en ce qui concerne le taux de réussite des appels que pour la qualité de la voix.



### Devrais-je souscrire à un abonnement internet afin d'obtenir un service de téléphonie fixe ?

Les opérateurs le souhaitant proposeront des offres similaires à l'offre téléphonique fixe RTC basique. Une box devra simplement être installée entre votre combiné téléphonique et votre prise téléphonique murale.



### Concrètement, combien est-ce que cela coûte ?

Cela dépendra de l'offre de substitution pour laquelle opéra chaque utilisateur, mais certains opérateurs ayant, par exemple, d'ores et déjà communiqué sur la disponibilité d'offres de téléphonie sur IP seule (sans abonnement Internet) à des tarifs similaires à ceux de la téléphonie via le RTC, l'opération devrait être neutre financièrement pour les utilisateurs optant pour de telles offres.

Les dispositions du code des communications électroniques et des postes garantissant le service universel (accès au service téléphonique à un tarif abordable) restent par ailleurs en vigueur.

#### Contact :

Fédération Française des Télécoms  
Mail : [jdoyen@fftelecoms.org](mailto:jdoyen@fftelecoms.org)

[www.fftelecoms.org](http://www.fftelecoms.org)

